

RAPPORT PUBLIC D'EXAMEN DES VOEUX

Référence : Décision n°2020-834 QPC du Conseil Constitutionnel du 03 avril 2020

Formation : Licence 1 mention Arts Parcours Design, Prospective et Société

Président.e de la Commission d'Examen des Vœux (CEV) : Saul Pandelakis

Membres du jury :

- Emma ATTIAS
- Nelly CAMPISTRON
- Fabienne DENOUAL
- Sandrine DURAND
- Brice GENRE
- Magali ROUMY-AKUE

Rappel des objectifs de la formation :

La formation de Licence « Arts, parcours Design, Prospective et Société » est pensée pour conduire les étudiant/e/s à développer de fortes compétences créatives autour de la discipline centrale du Design.

La formation de Licence « Arts, parcours Design, Prospective et Société » est pensée pour conduire les étudiant/e/s à développer de **fortes compétences créatives** autour de la discipline centrale du Design. Ces acquis permettent à l'étudiant/e/ d'acquérir une posture de designer en capacité de réagir et de s'adapter face à la réalité socio-économique contemporaine, ainsi que de poursuivre vers les métiers de l'enseignement et/ou de la recherche fondamentale ou appliquée.

Le jury d'examen des vœux pour la Licence Design, Prospective et Société s'est réuni en deux temps :

- Une réunion préparatoire d'harmonisation des critères le 29 mai 2020
- Une réunion de finalisation du recrutement après échanges entre les membres du jury le 4 mai 2020.

Étant données les conditions dues au confinement, le recrutement a dû s'effectuer en distanciel. L'harmonisation a été renforcée afin que le traitement des candidat.e.s soit équitable.



Le jury, composée de 7 enseignant.e.s en Design, classe l'intégralité des candidatures pour un total de 75 places à pourvoir (formation sélective). Cette année, le jury a pu examiner 393 vœux confirmés, contre 341 l'année précédente.

Le jury examine l'intégralité des dossiers des candidat.e.s en portant une attention particulière au dossier de travaux. Le dossier de travaux doit répondre au sujet qui est proposé chaque année sur la plateforme Parcoursup. Le jury observe que de plus en plus de candidatures font l'impasse sur le sujet et se contentent de joindre un portfolio libre et sans rapport avec le sujet. Ces candidatures sont donc pénalisées, puisque le jury mesure la motivation des candidat.e.s à l'implication dans le traitement du sujet proposé. Le traitement du sujet permet également de juger de la capacité du/ de la candidat.e à respecter une demande simple.



Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux d'examen des vœux publiés sur Parcoursup	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degrés d'importance des critères
<i>Résultats académiques</i>		Notes et progression	Bulletins Avis chef d'établissement	Important
<i>Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire</i>		Qualités rédactionnelles Acquis harmonieux dans les différentes matières	Bulletins Avis chef d'établissement	Important
<i>Savoir-être</i>		Implication générale et capacité à s'intégrer dans un groupe		
<i>Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet</i>		Générosité de la réponse au sujet proposé Capacité à répondre au sujet (les portfolios libres ne répondant pas au sujet)	Dossier de travaux Lettre de motivation	Essentiel
<i>Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires</i>		Originalité du profil Intérêt pour la formation demandée	Onglet activités et centre d'intérêt sur Parcoursup Lettre de motivation	Important